



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 septembre 2000  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-cinquième session

### Ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale

**Adopté par l'Assemblée générale à sa 9e séance plénière,  
le 11 septembre 2000**

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Namibie.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Pouvoirs des représentants à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale.
5. Élection des bureaux des grandes commissions.
6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale.
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau.
9. Débat général.
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.
11. Rapport du Conseil de sécurité.
12. Rapport du Conseil économique et social.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice.
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
  - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
  - b) Élection de 18 membres du Conseil économique et social.

16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
  - a) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
  - b) Élection de 17 membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international;
  - c) Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
  - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
  - f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;
  - g) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale;
  - h) Nomination de membres du Comité des conférences;
  - i) Nomination de membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme;
  - j) Approbation de la nomination du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.
20. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
  - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies;
  - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions;
  - c) Assistance au peuple palestinien;
  - d) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre.
21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains.

22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique.
23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes.
24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique.
25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes.
26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire.
27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine.
28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique.
29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.
30. Application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, y compris les mesures et recommandations convenues lors de l'examen à mi-parcours.
31. Élimination des mesures économiques coercitives utilisées pour exercer une pression politique et économique.
32. Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations.
33. Culture de paix.
34. Les océans et le droit de la mer :
  - a) Examen d'éléments relatifs aux océans et aux mers, y compris l'amélioration de la coordination et de la coopération;
  - b) La pêche hauturière au grand filet dérivant; la pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale; prises accessoires et déchets de la pêche et autres faits nouveaux.
35. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique.
36. Bethléem 2000.
37. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce sujet.
38. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud.
39. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies.
40. La situation au Moyen-Orient.
41. Question de Palestine.

42. Session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants.
43. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement.
44. Incidences mondiales du problème informatique posé par le passage à l'an 2000.
45. La situation en Bosnie-Herzégovine.
46. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.
47. Assistance au déminage.
48. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti.
49. La situation au Timor oriental au cours de la période de transition vers l'indépendance.
50. Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.
51. Question des îles Falkland (Malvinas).
52. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
53. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.
54. Déclaration de la Conférence des chefs d'États et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.
55. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales.
56. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït.
57. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.
58. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.
59. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes.

60. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions :
  - a) Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions;
  - b) L'Assemblée du Millénaire.
61. Renforcement du système des Nations Unies.
62. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.
63. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes.
64. Question de Chypre.
65. Réduction des budgets militaires.
66. Instauration de relations de bon voisinage entre les États des Balkans.
67. Maintien de la sécurité internationale :
  - a) Prévention de la désintégration des États par la violence;
  - b) Stabilité et développement de l'Europe du Sud-Est.
68. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale.
69. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement.
70. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient.
71. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.
72. Prévention d'une course aux armements dans l'espace.
73. Désarmement général et complet :
  - a) Notification des essais nucléaires;
  - b) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale;
  - c) Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie;
  - d) Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925;
  - e) Préservation et respect du Traité sur la limitation des systèmes antimissile balistiques;
  - f) Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction;
  - g) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction;
  - h) Missiles;

- i) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour;
  - j) Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement;
  - k) Transparence dans le domaine des armements;
  - l) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères;
  - m) Réduction du danger nucléaire;
  - n) Hémisphère Sud et zones adjacentes exemptes d'armes nucléaires;
  - o) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional;
  - p) Désarmement régional;
  - q) Désarmement nucléaire;
  - r) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires;
  - s) Trafic d'armes légères;
  - t) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements;
  - u) Relation entre le désarmement et le développement;
  - v) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
  - w) Armes légères.
74. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
- a) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale;
  - b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique;
  - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique;
  - d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
  - e) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement;
  - f) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes;
  - g) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement;
  - h) Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement.
75. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :

- a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
  - d) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
  - e) Semaine du désarmement.
76. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient.
  77. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
  78. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée.
  79. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco).
  80. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.
  81. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
  82. Effets des rayonnements ionisants.
  83. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace.
  84. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
  85. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés.
  86. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.
  87. Questions relatives à l'information.
  88. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.
  89. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes.
  90. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies.
  91. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes.
  92. Questions de politique macroéconomique :
    - a) Commerce et développement;
    - b) Produits de base;

- c) Crise de la dette extérieure et développement;
  - d) Science et technique au service du développement;
  - e) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés.
93. Questions de politique sectorielle :
- a) Coopération pour le développement industriel;
  - b) Les entreprises et le développement.
94. Développement durable et coopération économique internationale :
- a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
  - b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale;
  - c) Développement culturel;
  - d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat;
  - e) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II).
95. Environnement et développement durable :
- a) Mise en oeuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21;
  - b) Convention sur la diversité biologique;
  - c) Approvisionnement en eau et assainissement;
  - d) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - f) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005;
  - g) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures.
96. Activités opérationnelles de développement.
97. Formation et recherche.
98. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles.



99. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006).
100. Mondialisation et interdépendance.
101. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental.
102. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.
103. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille.
104. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées.
105. Prévention du crime et justice pénale.
106. Contrôle international des drogues.
107. Promotion de la femme.
108. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle ».
109. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires.
110. Promotion et protection des droits de l'enfant.
111. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones.
112. Élimination du racisme et de la discrimination raciale.
113. Droit des peuples à l'autodétermination.
114. Questions relatives aux droits de l'homme :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
  - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
  - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
115. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
  - a) Organisation des Nations Unies;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;

- c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
  - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
  - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
  - k) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.
116. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.
117. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001.
118. Planification des programmes.
119. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies.
120. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique.
121. Plan des conférences.
122. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies.
123. Gestion des ressources humaines.
124. Régime commun des Nations Unies.
125. Régime des pensions des Nations Unies.
126. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne.
127. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
128. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.
129. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola.

130. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :
  - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
  - b) Activités diverses.
131. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental.
132. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone.
133. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.
134. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.
135. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.
136. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan.
137. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies.
138. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
139. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge.
140. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies.
141. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II.
142. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique.
143. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.
144. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie.
145. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Haïti.
146. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria.
147. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda.
148. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.
149. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile.

150. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti.
151. Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala.
152. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine.
153. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies :
  - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
  - b) Reclassement de l'Afrique du Sud dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
154. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international.
155. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés.
156. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires.
157. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens.
158. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-troisième session.
159. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session.
160. La nationalité des personnes physiques en relation avec la succession d'États.
161. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte.
162. Création d'une cour pénale internationale.
163. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation.
164. Mesures visant à éliminer le terrorisme international.
165. Révision du Statut du Tribunal administratif des Nations Unies.
166. Élection de juges du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
167. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo.
168. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999.
169. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.
170. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe.

171. Octroi à la Banque interaméricaine de développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.
  172. Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.
  173. Vers des partenariats mondiaux.
  174. Le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre humain international.
  175. Le rôle des diamants dans les conflits.
  176. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée.
  177. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
  178. Agression armée contre la République démocratique du Congo.
  179. Examen du problème du virus de l'immunodéficience humaine et du syndrome d'immunodéficience acquise sous tous ses aspects.
-